

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19-0046974

71375

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 515 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FAKKAR TILOURDA

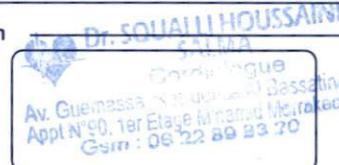
Date de naissance : 1-1-1953

Adresse : ISSIL N° 149 Marrakech

Tél. : 0661 31 96 09 Total des frais engagés : 866,2 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06/04/2021

Nom et prénom du malade : FAKKAR TILOURDA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA + DM + Rétinoseut Aortique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Marrakech Le : 06/04/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/04/21	consultation	1/Spécia	250,00	Av. Guemassas Appt N°01, 1er étage W. Nam. Marrakech Gsm: 06 22 89 83 20

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Rue Aulus Brus 11 N°91-ESIL Marckebach Tel: 05 24 31 25 44	610418021	616,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET DE CARDIOLOGIE

Dr. SALMA SQUALLI HOUSSAINI CARDIOLOGUE

Ancienne interne au CHU Med VI Marrakech
et l'hôpital militaire Avicenne
Membre de la société européenne
de Cardiologie



الدكتورة سلمى صقلي حسني
طبيبة أخصائية في أمراض القلب و الشرايين
طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي بمراشش
والمستشفى العسكري ابن سينا
عضوة الجمعية الأوروبية لأمراض القلب

Marrakech Le :

06/04/21

THE FAKKAR TILAKS

1) Arkenon 5/16 mg CP

2) Cardiogramme 100g
27.70 $^{\circ}$ Typ 1 0 - 1

3) Kalmoneen gelub $\text{gel} \times 25$
~~69.00~~ $\frac{618.20}{69.00} \quad 1 - 0 - 1 \times 16$

Dr. SOUZA
Av. Presidente Vargas, 140

GSM : 06.22.89.83.20 fixe : 05.24.36.34.23
Email : cabinet_drsqualli@gmail.com

AVENUE GUEMASSA, RESIDENCE AL BASSATINE
1er ETAGE M'HAMID MARRAKECH

شارع ٢٥٣، إقامة البساتين،
عمادة الطابة الأولى، المحاميد، ص. اكتشاف

ICE:001537505000067

IF: 18725639

P:67194280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

LOT N°:

EXP:

PPV:

154,70

LOT N°:

EXP:

PPV:

154,70

LOT N°:

EXP:

PPV:

154,70

men

LOT: 200322
DLUO: 09/2023
69,00 DH

LABORATOIRE PASTEUR D'ANALYSES MÉDICALES & SCIENTIFIQUES

Dr. KAMAL BOUDDI
Pharmacien - Biologiste

Ancien résident de l'hôpital militaire avicenne Marrakech
Ancien résident de l'hôpital militaire Méd. V Rabat
Ancien résident de l'hôpital avicenne des spécialités Rabat
Titulaire du diplôme national de spécialité pharmaceutique et biologique



مختبر باستور للتحاليل الطبية و العلمية

الدكتور بودي كمال
سيلا - إيجان

مقيم سابق بالمستشفى العسكري ابن سينا بمراكن
مقيم سابق بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط
مقيم سابق بمستشفى ابن سينا للخصصات بالرباط
حاصل على الدبلوم الوطني في التخصصات الصيدلية والبيولوجية

Préscripteur : Dr. JAOUHARI Houria



Prélévé à : ::

MADAME FAKKAR MILOUDA

Dossier N° : 1033111484 du : 31/03/2021

Page : 1

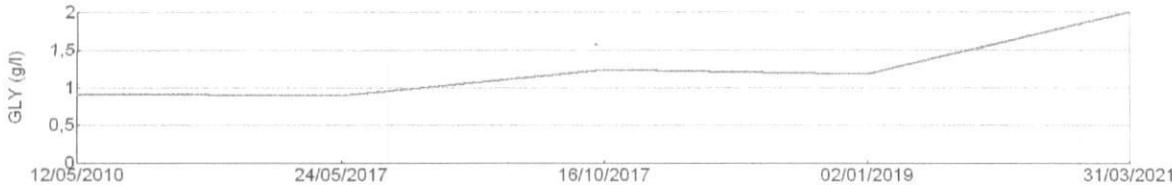
Compte Rendu d'Analyse

EXAMENS BIOCHIMIQUES DANS LE SANG :

BILAN GLUCIDIQUE

GLYCÉMIE À JEUN

: 2,00 * g/l (0,7 à 1,1) 1,18 (02/01/2019)
Soit 11,10 mmol/l (3,89 à 6,11) 6,55 (02/01/2019)



HÉMOGLOBINE GLYCOSYLIÉE

: 7,60 * % (4,5 à 6,3) 6,00 (15/07/2019)

Technique par capture d'ions par réactif polyanionique

méthode quantitative, standardisée et agréée par NGSP/DCCT recommandation de l'IFCC
méthode certifiée par le Laboratoire Européen de référence (ERL) en hémoglobine glyquée
Les valeurs usuelles sont de 4,5 à 6,3 % lorsque les glycémies sont normales.

Les études modernes ont montré que le diabète est

bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5 %

- * moyennement lorsqu'il est entre 6,5 et 7,5 %
- * mal équilibré au-delà de 8 %
- * À l'évidence les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes.

ACIDE URIQUE

: 61,0 * mg/l (26 à 60) 45,0 (15/07/2019)
Soit 363 µmol/l (155 à 357) 268 (15/07/2019)

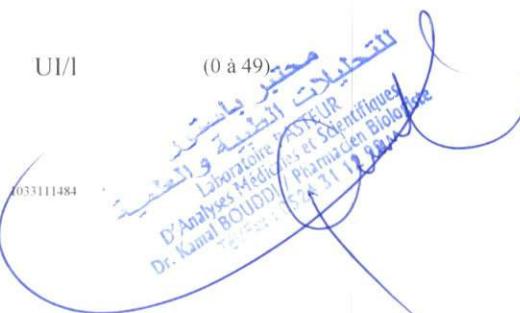
BILAN HEPATIQUE

SGOT/ASAT aspartate aminotransférase:

24 UI/l (0 à 45) 15 (15/05/2018)

SGPT/ALAT alanine-aminotransférase :

16 UI/l (0 à 49) 10 (15/05/2018)



LABORATOIRE PASTEUR D'ANALYSES MÉDICALES & SCIENTIFIQUES

Dr. KAMAL BOUDDI
Pharmacien - Biologiste

Ancien résident de l'hôpital militaire avicenne Marrakech
Ancien résident de l'hôpital militaire Méd. V Rabat
Ancien résident de l'hôpital avicenne des spécialités Rabat
Titulaire du diplôme national de spécialité pharmaceutique et biologique



مختبر باستور للتحليلات الطبية و العلمية

الدكتور بودي كمال
حيدر - إدريان

مقيم سابق بالمستشفى العسكري ابن سينا بمراكن
مقيم سابق بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط
مقيم سابق بمستشفى ابن سينا للتخصصات بالرباط
حاصل على الدبلوم الوطني في التخصصات الصيدلية والبيولوجية

Préscripteur : Dr. JAOUHARI Houria



MADAME FAKKAR MILOUDA

Prélèvé à : ::

Dossier N° : 1033111484 du : 31/03/2021

Page : 2

DIURÈSE DE 24 H : 1200 ml/24h (600 à 1800) 1450 (15/05/2018)

Microalbuminurie de 24h : 28 mg/l
soit : 34 mg/24h
soit : 01 µg/min VN (<15)

1033111484

مختبر باستور
للتحاليل الطبية والعلمية
Dr. Kamal BOUDDI
D'Analyses Médicales et Scientifiques
Tél/Fax : 0524 31 12 99

LABORATOIRE PASTEUR D'ANALYSES MÉDICALES & SCIENTIFIQUES

Dr. KAMAL BOUDI
Pharmacien - Biologiste

Ancien résident de l'hôpital militaire avicenne Marrakech
Ancien résident de l'hôpital militaire Méd. V Rabat
Ancien résident de l'hôpital avicenne des spécialités Rabat
Titulaire du diplôme national de spécialité pharmaceutique et biologique



مختبر باستور للتحليلات الطبية و العلمية

الدكتور بودي كمال
صيدلاني - إنجانى

مقيم سابق بالمستشفى العسكري ابن سينا بمراكن
مقيم سابق بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط
مقيم سابق بمستشفى ابن سينا للخصصات بالرباط
حاصل على البâtonnement national في التخصصات الصيدلانية و البيولوجية

Préscripteur : Dr. JAOUHARI Houria



Prélèvé à : ::

MADAME FAKKAR MILOUDA

Dossier N° : 1033111484 du : 31/03/2021

Page : 3

Compte Rendu d'Analyse

EXAMEN CYTO-BACTERIOLOGIQUE DES URINES

EXAMEN MACROSCOPIQUE

Aspect	:	Légèrement trouble
Couleur	:	Jaune
Culot	:	Faible
PH	:	06
Protéine	:	Négatif
Glucose	:	Négatif
Nitrites	:	Négatif

EXAMEN MICROSCOPIQUE

Leucocytes	:	100	élts/ ml	(< 10000)
Hématie	:	Absence	élts/ ml	(<30000)
Cellules épithéliales	:	Rares		
Cylindres	:	Néants		
Cristaux	:	Absence		
Parasites	:	Absence		

EXAMEN DIRECT

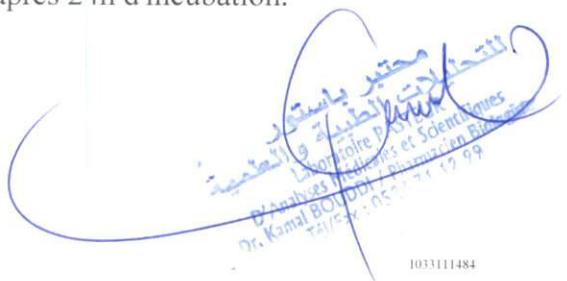
Absence de la flore microbienne.

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE :

- Coloration de Gram : Absence de germes visibles.

CULTURE :

Culture demeure stérile après 24h d'incubation.



1033111484